

Info-Mail 42

Bad news

A Enggistein, une famille russe avec un bébé de six semaines et un enfant de deux ans a été expulsée. Nous craignons qu'en Russie, le père soit envoyé au front.

Comment notre pays gère-t-il cette situation ?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20223242>

Good news

L'appel lancé dans le dernier info mail pour des dons destinés à couvrir les frais d'avocat est un franc succès ! Un grand merci à toutes les donatrices et tous les donateurs !

Centre de « retour » Quai du bas 30 à Bienne

Actuellement, 22 personnes, dont 13 enfants et adolescents, vivent dans l'ancienne « villa du directeur » du site Bühler. Les enfants vont tous à l'école à Bienne. On ne sait pas encore si les enfants d'âge préscolaire pourront fréquenter un groupe de jeu et qui en assumera les frais, ni ce que feront les adolescents une fois leur scolarité obligatoire terminée. Une possibilité serait une douzième année scolaire. Mais quelqu'un doit la financer, le canton et ORS ne le font pas.

L'équipe ORS de Bienne semble à nouveau serrer la vis : un enfant de onze ans, dont le père réside légalement à Bienne, n'est plus autorisé à passer deux nuits par mois chez son père. La signature quotidienne doit avoir lieu entre 8h30 et 10h00 précisément. Avant cette heure, c'est impossible. Un gardien de nuit d'ORS passe tard le soir dans les chambres pour vérifier que les résidents s'y trouvent. Il y a même eu une dispute à propos d'un siège enfant qu'une personne avait apporté...

Les possibilités offertes par le collectif « Quai du bas » sont diverses et utilisées également par les résidents du centre, petits et grands.

<https://www.instagram.com/quaidubas30>. Merci aux membres du collectif !

Nous sommes heureux que les réfugiés et nous-mêmes n'ayons plus à utiliser les transports publics rares et peu fiables de la région de Bellelay. La première excursion, depuis Bienne, nous a conduits à l'île Saint-Pierre, puis nous sommes rentrés en bateau. C'était une excursion organisée conjointement avec InterNido pour des personnes issues de l'immigration. Nous étions 75 personnes ! <https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/>

Jetez un coup d'œil !

<https://www.ag-nothilfe.ch/blog>

Nous recherchons :

Parrains et marraines prêts à financer spécifiquement certains achats ou cours ponctuels. Nos moyens ne suffisent pas à couvrir tous les besoins (justifiés) des

résidents du centre collectif et les personnes hébergées dans des logements privés. Nous recherchons, par exemple, un parrain ou une marraine pour

- un vélo avec antivol et casque CHF 350.-
- un vélo avec antivol et casque CHF 250.-
- un ordinateur portable pour une jeune mère de 22 ans CHF 400.-
- trois ordinateurs portables pour adolescents CHF 400.-
- couvrir les frais exigés par l'ambassade d'Érythrée à Genève pour établir les papiers du pays d'origine et les nombreux voyages à Genève : CHF 600.- **Voir la remarque ci-dessous.*
- les cours de toutes sortes et les camps sportifs pour enfants et adolescents : football (il y a des talents parmi « nos » jeunes !), cours de natation, école de musique, ... 150 à 350 CHF
- les cours de français ou d'allemand, coût par semestre entre 200 et 1200 CHF
- l'abonnement demi-tarif 190 CHF / 120 CHF

L'idée n'est pas nécessairement que les donateurs - donatrices entrent en contact avec les bénéficiaires. Il s'agit simplement d'offrir un cadeau à des personnes qui n'ont pas les moyens de financer elles-mêmes ces achats. Nous recevons un soutien financier considérable de la part d'une fondation et d'autres dons (merci !!). Néanmoins, cela ne suffit pas totalement.

Ces dons peuvent être versés sur le compte de la caisse de solidarité « Alle Menschen » : CH96 0900 0000 1602 5929 6, Alle Menschen / Tous les êtres humains, **caisse de solidarité**, Bienne. Avec la mention « Pour ».

Ceux qui ont les moyens pourraient également financer (en partie) une douzième année scolaire. Cela coûte environ 2800 francs suisses par an, ordinateur portable compris. Cette douzième année scolaire, après la scolarité obligatoire, est importante pour les jeunes adultes ou ceux qui le deviendront bientôt ! Même s'ils devaient partir à l'étranger, cela leur serait très utile.

<https://bbz-cfp.ch/fr/filieres-de-formation/solutions-transitoires/page69>

*** Une question aux lectrices et lecteurs**

L'ambassade et consulat érythréens (en Suisse et dans toute l'Europe) lient la fourniture de services consulaires à trois conditions : le paiement d'une taxe de 2 %, la signature d'une « déclaration de repentir » et la divulgation du lieu de séjour et de celui de tous les membres de sa famille à l'intérieur et à l'extérieur de l'Érythrée. Le Secrétariat d'État suisse aux migrations exige impérativement un passeport du pays d'origine, y compris pour les réfugiés érythréens (ainsi que tibétains et tous les autres). Notre question : devons-nous payer les frais de passeport des réfugiés érythréens, tout en sachant que cela revient indirectement à soutenir le régime érythréen ? Qu'en pensez-vous ? Votre réponse est à envoyer à info@tous-les-etres-humains.ch

Indispensable et à ne pas manquer :

Samedi, 13.09.2025 : TÉMOIN ARCHITECTURAL DE L'HISTOIRE MIGRATOIRE SUISSE : LES BARAQUES DES SAISONNIERS. Site Bühler, Chemin des Saules 29.

11:00–12:00 Visite guidée en français, 13:00–14:00 Visite guidée en allemand. Inscription info@nmbienne.ch / 032 328 70 33

Meilleures salutations de la part de l'équipe de « Alle Menschen / tous les êtres humains »